



CONCOURS TOP 100 ROYAUME-UNI 2025
DEGUSTATION A L'AVEUGLE
PROCEDURE D'ENVOI DES ECHANTILLONS

Réception facture proforma / liste de colisage Date limite : 4 février 2025	Réception des colis Date limite : 7 février 2025
Par mail à : stephanie.egenolf@agence-adocc.com et romain.fournier@agence-adocc.com <i>Merci d'attendre notre retour et notre validation sur la facture-colisage avant d'expédier vos colis.</i>	Adresse de livraison : WS LOGISTICS RUE BERTRAND BALGUERIE ZI BORDEAUX FRET 33520 BRUGES – France Horaires : 8h – 12h / 14h -17h - Sans RDV Contact : Eugenia BEZZUBETS

I. Facture pro-forma / Liste de colisage - documents à joindre

- **Modèle ANNEXE 1 - FACTURE-COLISAGE TOP 100 UK 2025 en pièce jointe**
- Nous renvoyer **sous Excel** à stephanie.egenolf@agence-adocc.com et romain.fournier@agence-adocc.com

● Attention svp à tout remplir de **façon identique à votre inscription au Top 100 = de fournir les mêmes cuvées avec les mêmes millésimes etc.**, que vous avez inscrites au concours, et de **remplir les documents en fonction**, avec également le **bon numéro de dossier** stipulé(s) sur votre espace personnel du site Top 100 et dans le mail « confirmation de dossier » que vous avez reçu après inscription (numéro de dossier / Registration number, p.ex. 21A923).

Veuillez remplir soigneusement toutes les cases de la matrice en vous basant sur **l'exemple prérempli**.

● Veuillez vérifier que les **sommes** en bas de la matrice soient **exactes** (nombre de cartons, bouteilles...). **A ce titre SVP ne pas fusionner de cellules ; ne pas confondre numéro de carton (se répète par vin compris dans un carton) avec nombre de cartons (ne pas le répéter pour tous les vins dans un carton pour somme juste).**

● La cohérence entre vos documents de transit et votre marchandise livrée ne peut être vérifiée par le transitaire. Une incohérence dans les cartons et documents cependant :
- peut bloquer un dédouanement en cas de contrôle
- fait découvrir des erreurs de livraison sur place uniquement et mettra en péril votre participation au concours.

● Vous pouvez livrer vos vins sous CRD ou en droits acquittés.

Une facture-colisage globale sera par la suite établie pour l'expédition groupée, issue de l'ensemble des factures des candidats.

II. Conditionnement et étiquetage :

NOMBRE D'ECHANTILLONS

3 bouteilles par cuvée inscrite.

CONDITIONNEMENT DES PRODUITS

Il est nécessaire d'utiliser des cartons solides de type « export » résistants à plusieurs manutentions et plusieurs modes de transports successifs.

Caisses bois non autorisées. Pour une démarche éco-responsable, nous vous demandons d'éviter d'utiliser du polystyrène.

MARQUAGE DES CARTONS : Modèle ETIQUETTE CARTON TOP 100 UK 2025 fourni :

a) à personnaliser. **Pensez au bon numéro de dossier** (cf. ci-dessus).

Numérotation des cartons en série comme indiqué sur la facture-colisage.

b) Imprimer en couleur et apposer sur les colis.

Vous pouvez panacher des cartons avec différents vins soumis au Concours tout en regroupant les 3bt. d'une même cuvée inscrite.

Prestation

L'envoi de vos échantillons à partir de Bruges, pour lequel nous avons négocié avec WS un tarif de 9€ HT/bt., fait déjà l'objet de votre règlement compilé avec les frais d'inscription au Concours et n'engendrera pas de facturation supplémentaire pour vous.

Ce tarif comprend :

- Groupage, pointage
- DAE/DSA (Document d'Accompagnement des Alcools) global
- Réception dans entrepôt climatisé et stockage
- Consolidation sur palettes, filmage, établissement des fiches palette
- Douane export / Droits d'accises locaux
- Fret
- Frais de dossier
- Frais de stockage sous douane
- Douane import
- Transport terrestre FRANCE – Angleterre
- Livraison à Londres
- Déchargement des palettes du camion

En cas de casse ou vol de marchandise avant ou lors de la livraison, AD'OCC/Sud de France Développement et le CIVL se dégagent de toute responsabilité mais entreprendra toute démarche pour réparation du préjudice.

Codes douaniers AOP & IGP d'Occitanie

AOC DU RHÔNE, DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ET DU SUD-OUEST BLANC	2204 21 38
AOC DU RHÔNE ROUGE ET ROSÉ	2204 21 46
EFFERVESCENT (Crémant, Blanquette)	2204 10 93
AOC DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ROUGE ET ROSÉ	2204 21 47
AOC SUD-OUEST ROUGE ET ROSÉ	2204 21 78
VINS DOUX NATURELS	2204 21 90
IGP LANGUEDOC-ROUSSILLON ET SUD-OUEST BLANC	2204 21 79
IGP LANGUEDOC-ROUSSILLON ET SUD-OUEST ROUGE ET ROSÉ	2204 21 80